

POLITIQUE H.S.E

Poursuivant sa quête ininterrompue de l'excellence, l'Entreprise de Récupération Ouest entend engager sa culture et son style de management dans une perspective d'éco efficacité et de développement durable.

Désormais et à l'instar de la doctrine « QUALITE », les questions inhérentes à la santé, à la sécurité et à l'environnement, constitueront des préoccupations stratégiques majeures.

L'Entreprise de Récupération Ouest déclare solennellement :

1. Se conformer à toutes les dispositions légales et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes de pratiques pertinentes relatives aux aspects environnementaux et aux dangers et risques santé et sécurité au travail.
2. Remédier à toutes les déficiences actuelles en termes d'incidents environnementaux et de pollution et emprunter une approche préventive à l'effet de prémunir la santé et la sécurité des employés contre les risques probables au travail.
3. Assurer la formation et la motivation du personnel à développer son sens civique et à assumer pleinement ses responsabilités vis-à-vis des questions environnementales, de santé et de sécurité au travail.
4. Veiller continuellement à l'évaluation et à l'amélioration de ses performances environnementales, de santé et de sécurité.
5. Œuvrer conjointement et solidairement avec l'ensemble de ses membres, de ses partenaires et des parties intéressées à promouvoir la prévention de la pollution, la protection de l'environnement, l'assurance de la sécurité et la préservation de la santé.
6. Rechercher continuellement l'élimination de :
 - tout déversement ou pollution atmosphérique résultant de nos activités.
 - tout accident pouvant porter atteinte à l'intégrité physique de nos personnels ou de nos partenaires.

Ces objectifs sont régulièrement suivis et revus en fonction des évolutions de :

- la réglementation.
- l'état de progression et de développement de l'entreprise et de son environnement socio-économique.
- des moyens qu'elle met en œuvre.
- des engagements particuliers qu'elle prendra.

En respectant et en faisant respecter les principes ci-dessus édictés et en se comportant en entreprise citoyenne, l'ERO vise à poursuivre son développement harmonieux, à assurer davantage de bien-être à ses membres et à contribuer à la protection de la communauté à laquelle elle appartient.

Cette politique, qui reflète la vision de l'entreprise est à la disposition du public.

Efficacité

Réactivité

Opiniâtreté

Le Président Directeur Général

F. BOUAFIA